

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 37
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 novembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Héléne KISSEL.

Point n°2015-11-02-BD-21 :

Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment sa fiche action n°16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,

VU la convention initiale du Programme d'Intérêt Général Habitat Dégradé entre Metz Métropole et l'ANAH signée le 22 novembre 2010 et ses avenants n°1 signé le 25 mai 2011, n°2 signé le 20 décembre 2011, n°3 signé le 21 août 2012 et n°4 signé le 17 juillet 2014,

VU la délibération du Bureau du 19 mai 2014 portant sur la prolongation du dispositif jusqu'au 21 novembre 2015,

VU les demandes transmises par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 27 août 2015 concernant le soutien à 16 logements du parc immobilier privé,

DECIDE d'accorder aux différents porteurs de projets concernés une subvention globale de 17 711 €, répartie comme suit :

Propriétaire	Adresse immeuble	Type de demandeur	Participation PIG "Habitat Dégradé"	Participation "Habiter Mieux"	Total subvention Metz Métropole
M. & Mme Mohamed ERROKBI	3 Impasse d'Humbépaire METZ	Propriétaire occupant	353 €	500 €	853 €
M. Romuald GARETTE	7 Impasse du Jar PLAPPEVILLE	Propriétaire occupant	942 €	500 €	1 442 €

M. Riadh DJEBARA	18 rue du 6 mai 1956 METZ	Propriétaire occupant	1 000 €	500 €	1 500 €
M. & Mme Dominique RUBIO	67 rue des Trois Rois METZ	Propriétaire occupant	875 €	500 €	1 375 €
Mme Anne Joséphine ROTH	38 rue des Armoisières METZ	Propriétaire occupant	926 €	500 €	1 426 €
M. & Mme Mondher ABDERRAHIM	84 rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	405 €	500 €	905 €
Madame Christiane BOURGEOIS	84 rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	404 €	500 €	904 €
Madame Suzanne CLAUS	80 rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	456 €	500 €	956 €
M. & Mme Michel JACQUET	76 rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	305 €	500 €	805 €
Mme Isabelle BROSSETTE	82 rue de Vallières METZ	Propriétaire occupant	353 €	500 €	853 €
Mme Marie-France WANHAM	17 Bd Saint-Symphorien LONGEVILLE-LES- METZ	Propriétaire occupant	692 €	500 €	1 192 €
M. & Mme Murat GULDOGAN	25 allée des Pensées MOULINS-LES-METZ	Propriétaire occupant	866 €	500 €	1 366 €
M. & Mme Mehed SANAK	5 Square du 14 août 1870 METZ	Propriétaire occupant	2 500 €	500 €	3 000 €
M. & Mme Guy PHILIPPE	3 rue Robert Parisot METZ	Propriétaire occupant	125 €	- €	125 €
Mme Yannick PILZ	5 rue Brondex METZ	Propriétaire occupant	366 €	- €	366 €
Mme Marie-Martine ARZ	32 rue Kellermann METZ	Propriétaire bailleur	643 €	- €	643 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir concernant la présente,
DECIDE d'affecter 17 711 € sur l'autorisation de programme 2015 de 2 100 000 € consacrée au logement social pour financer les opérations précitées.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



OPERATIONS DE REHABILITATION DE LOGEMENTS PRIVES SOUTENUES PAR L'ANAH
PIG HABITAT DEGRADE - RECAPITULATIF GLOBAL

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (6% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. & Mme Mohamed ERROKBI	3 Impasse d'Humbépaire METZ	- Isolation intérieure - Remplacement d'une chaudière	1	7 755,00 €	7 050,00 €	50%	3 402 €	3 000 €	353 €	500 €	853 €	Propriétaire occupant	500,00 €
M. Romuald GARETTE	7 Impasse du Jar PLAPPEVILLE	- Isolation extérieure - Isolation des combles	1	19 875,00 €	18 839,00 €	50%	9 420 €	3 000 €	942 €	500 €	1 442 €	Propriétaire occupant	6 013,00 €
M. Riadh DJEBARA	18 rue du 6 mai 1956 METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation extérieure	1	28 860,00 €	20 000,00 €	50%	10 000 €	3 000 €	1 000 €	500 €	1 500 €	Propriétaire occupant	14 360,00 €
M. & Mme Dominique RUBIO	67 rue des Trois Rois METZ	- Installation d'une pompe à chaleur - Installation d'un ballon thermodynamique	1	18 462,00 €	17 500,00 €	35%	6 125 €	3 000 €	875 €	500 €	1 375 €	Propriétaire occupant	7 962,00 €
Mme Anne Joséphine ROTH	38 rue des Armoisières METZ	- Remplacement d'une chaudière - Remplacement des menuiseries extérieures	1	19 544,00 €	18 525,00 €	50%	9 263 €	3 000 €	926 €	500 €	1 426 €	Propriétaire occupant	5 855,00 €
M. & Mme Mondher ABDERRAHIM	84 rue de Vallières METZ	- Isolation extérieure - Isolation du plancher bas - Réfection toiture (Travaux en copropriété)	1	8 541,00 €	8 096,00 €	50%	4 048 €	3 000 €	405 €	500 €	905 €	Propriétaire occupant	588,00 €

Propriétaire	Adresse immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
Madame Christiane BOURGEOIS	84 rue de Vallières METZ	- Isolation extérieure - Isolation du plancher bas - Réfection toiture (Travaux en copropriété)	1	8 522,00 €	8 078,00 €	50%	4 039 €	3 000 €	404 €	500 €	904 €	Propriétaire occupant	579,00 €
Madame Suzanne CLAUS	80 rue de Vallières METZ	- Isolation extérieure - Isolation du plancher bas - Réfection toiture (Travaux en copropriété)	1	9 624,00 €	9 122,00 €	50%	4 561 €	3 000 €	456 €	500 €	956 €	Propriétaire occupant	1 107,00 €
M. & Mme Michel JACQUET	76 rue de Vallières METZ	- Isolation extérieure - Isolation du plancher bas - Réfection toiture (Travaux en copropriété)	1	6 433,00 €	6 098,00 €	50%	2 128 €	3 000 €	305 €	500 €	805 €	Propriétaire occupant	500,00 €
Mme Isabelle BROSSETTE	82 rue de Vallières METZ	- Isolation extérieure - Isolation du plancher bas - Réfection toiture (Travaux en copropriété)	1	7 454,00 €	7 065,00 €	50%	3 101 €	3 000 €	353 €	500 €	853 €	Propriétaire occupant	500,00 €
Mme Marie-France WANHAM	17 Bd Saint-Symphorien LONGEVILLE-LES-METZ	- Isolation extérieure - Remplacement des menuiseries extérieures - Remplacement d'une chaudière	1	15 002,00 €	13 834,00 €	50%	6 917 €	3 000 €	692 €	500 €	1 192 €	Propriétaire occupant	3 893,00 €
M. & Mme Murat GULDOGAN	25 allée des Pensées MOULINS-LES-METZ	- Isolation intérieure - Remplacement des menuiseries extérieures - Isolation des combles - Remplacement d'une chaudière	1	18 567,00 €	17 324,00 €	50%	8 662 €	3 000 €	866 €	500 €	1 366 €	Propriétaire occupant	5 539,00 €
M. & Mme Mehed SANAK	5 Square du 14 août 1870 METZ	- Rénovation complète du logement	1	98 553,00 €	50 000,00 €	50%	25 000 €	3 000 €	2 500 €	500 €	3 000 €	Propriétaire occupant	67 553,00 €

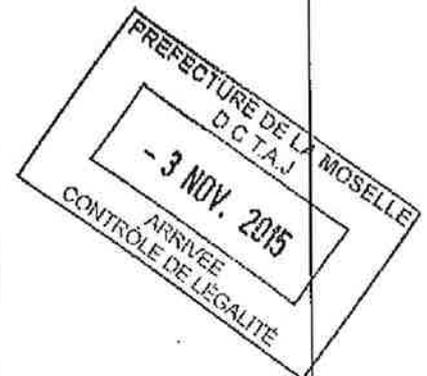
Propriétaire	Adresse Immeuble	Nature de l'opération	Nb de logts	Montant total de l'opération	Travaux subventionnés (travaux et honoraires)	Taux de subvention (travaux et honoraires)	Montant global subvention ANAH (prime et subvention AMO incluses)	Montant subvention ANAH "Habiter Mieux"	Participation Metz Métropole (5% du montant de l'assiette de subvention)	Participation Metz Métropole programme "Habiter Mieux"	Total Subvention Metz Métropole	Type de demandeur	Reste à charge pour le propriétaire
M. & Mme Guy PHILIPPE	3 rue Robert Parisot METZ	- Aménagement de sanitaires adaptés	1	2 751,00 €	2 501,00 €	50%	1 251 €	- €	125 €	- €	125 €	Propriétaire occupant	1 375,00 €
Mme Yannick PILZ	5 rue Brondex METZ	- Installation d'un monte escalier	1	8 225,00 €	7 324,00 €	50%	3 662 €	- €	366 €	- €	366 €	Propriétaire occupant	4 197,00 €
Mme Marie-Martine ARZ	32 rue Kellermann METZ	- Travaux d'économie d'énergie	1	13 376,00 €	12 861,00 €	25%	3 215 €	1 600 €	643 €	- €	643 €	Propriétaire bailleur	7 918,00 €
TOTAL			16	291 544,00 €	224 217,00 €		104 794 €	40 600 €	11 211 €	6 500 €	17 711 €		

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 17 – Nouvelle convention de moyens généraux entre le Syndicat Mixte du SCoTAM et Metz Métropole. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 18 – Participation financière à l'action "Auto-école pédagogique" de l'association Fomal. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 19 – Participation au fonctionnement de l'action "Du pain pour l'insertion" de l'AMVV. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 20 – Participation au financement de l'action Médiaterre de l'association Uniscités. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 21 – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1 1	
Point 22 – Projet de construction par LOGIEST de 17 logements seniors Home de Prévillé à Moulins-lès-Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt Caisse des Dépôts 39185. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 23 – Projet d'acquisition en VEFA par LOGIEST de 6 logements rue du Forum des Quatre Vents à Laquenexy : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt Caisse des Dépôts 39179. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Point 24 – Projet de transformation d'un Centre d'Hébergement en Pension de Famille par l'AMLI – boulevard de Trèves à Metz : garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt Caisse des Dépôts 37189. <i>Annexe</i> : Convention financière.	1 1 1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président
Le Directeur-Général des Services



Delibz - A.H.

Hélène KISSEL